

pour l'environnement et le climat







PRÉSERVATION DES TOURBIÈRES EN LOZÈRE

CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE LOZÈRE

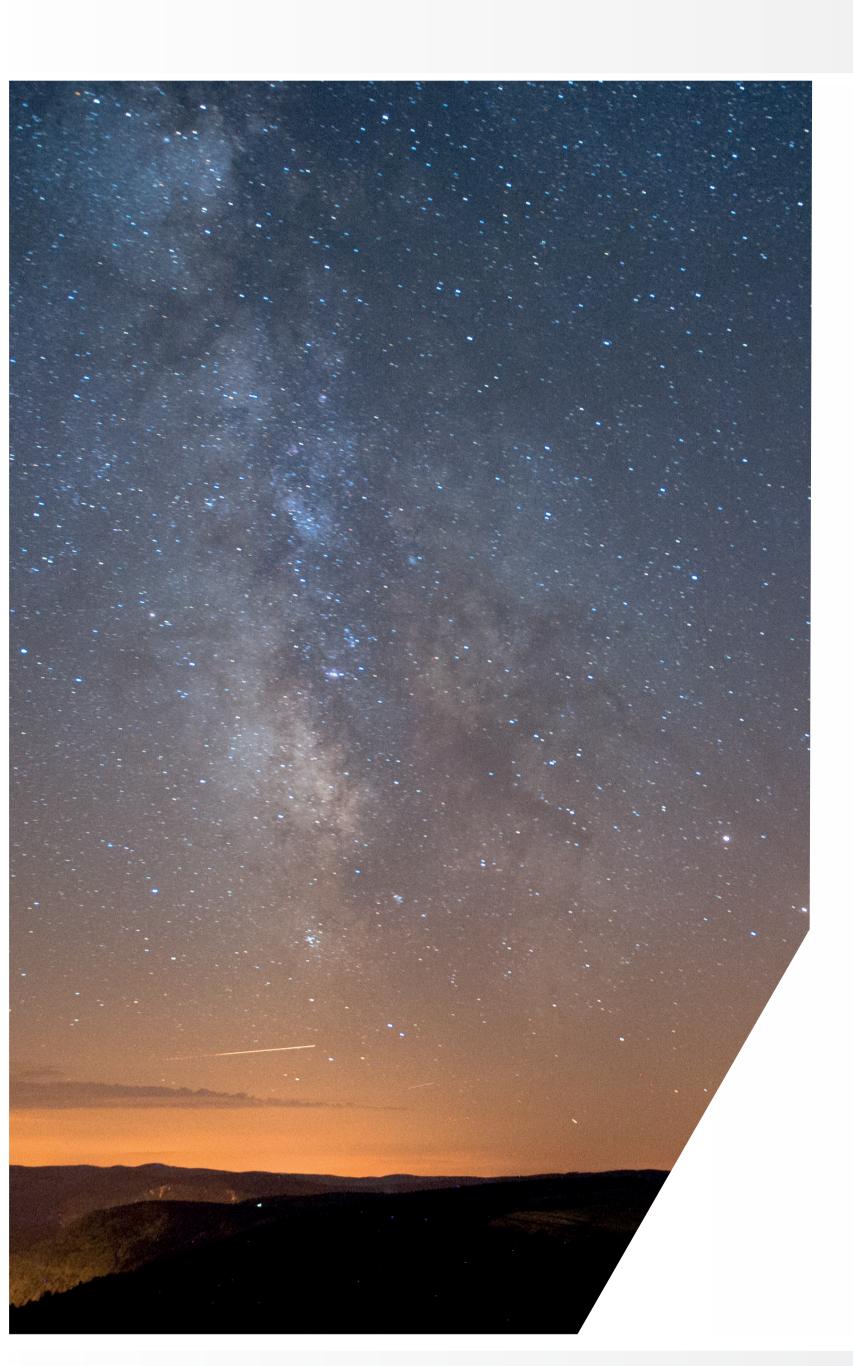
A travers leurs fonctionnalités (ressource en eau, espaces naturels, réservoirs de biodiversité...), les systèmes tourbeux représentent un véritable bien commun et leur préservation constitue un enjeu collectif.

Le premier volet, réalisé en 2016 et 2017, a permis des études, la mise en œuvre de partenariats, le suivi des tourbières ainsi que des actions d'information et de sensibilisation. Le 2ème volet (2018) s'attache à la mise en œuvre effective des actions de restauration et de gestion.

COÛT TOTAL 161 260 €

UE (FEDER - Massif central): 50 174 €





RÉSERVE INTERNATIONALE DE CIEL ÉTOILÉ ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

PARC NATIONAL DES CÉVENNES / SDEE LOZÈRE

Le Parc national des Cévennes a obtenu en 2018 le prestigieux label «Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) ». Une démarche de sensibilisation des acteurs locaux aux enjeux liés à la pollution lumineuse et d'accompagnement des communes avec les syndicats d'électricité dans la mise en place de programmes de rénovation de l'éclairage public vertueux sur les plans énergétique et environnemental.

En 2018, 10 communes de Lozère du Parc national des Cévennes ont ainsi pu bénéficier de crédits européens pour subventionner la réalisation des travaux.

COÛT TOTAL 543 668 €

UE (FEDER – ATI Parc National Cévennes) : 195 092 €

RÉNOVATION THERMIQUE DU COLLÈGE DE ST CHELY D'APCHER

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOZÈRE

Le collège du Haut Gévaudan nécessitait des travaux de rénovation et d'embellissement. Principal axe du projet : rénovation thermique de l'enveloppe du bâtiment autour d'un objectif BBC+, traitement architectural fort des façades et création d'un préau. La chaufferie fioul existante a été supprimée, le collège étant raccordé au réseau de chaleur communal.

COÛT TOTAL **111 118 €**

UE (FEDER - Languedoc Roussillon) : 16 668 €





ANIMATION DES SITES NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 couvre 37 % de la superficie du département de la Lozère au titre de la directive Habitats-faune-flore et de la directive Oiseaux. Chaque site Natura 2000 retenu comme site d'intérêt communautaire fait l'objet d'un suivi par un comité de pilotage. Ce comité assure la mise en œuvre d'un document d'objectifs constitué d'un inventaire écologique, d'un inventaire socio-économique et d'un document de gestion rédigé en concertation avec les acteurs du territoire sur la base de ces inventaires. L'animation des sites est co-financée par l'Union européenne.

COÛT TOTAL (2017) 481 598 €

UE (FEADER - Languedoc Roussillon) : 105 918 €

EXPOSITION RÉALISÉE PAR L'ADRET – CENTRE D'INFORMATION EUROPE DIRECT PYRÉNÉES





AVEC LE FINANCEMENT DE







EN PARTENARIAT AVEC



